COMMUNIQUE DE PRESSE

UNIC, branche Éducation Routière de la FNAA

Jeudi 7 avril 2016

Possible formation gratuite au code de la route dans le cadre des lycées

Les auto-écoles inquiètes : L'UNIC interpelle Manuel Valls

Pour se rendre sympathique aux jeunes actuellement mobilisés contre la réforme du Code du travail entreprise par le projet de loi El Khomri, le gouvernement envisagerait l'enseignement gratuit du Code de la route dans le cadre du lycée. L'UNIC, alertée par les médias qui s'en sont fait l'écho, a décidé d'interpeller directement le Premier ministre Manuel Valls et de rendre public le courrier par lequel elle exige une entrevue urgente afin de rassurer les 13 000 auto-écoles de France.

Depuis hier matin, certains médias nationaux se sont fait écho à de possibles mesures gouvernementales destinées à calmer le mouvement de la jeunesse contre le projet de loi El Khomri. Parmi ces éventuelles mesures : l'enseignement du code de la route pourrait être gratuitement dispensé dans le cadre du lycée !

Même si l'information demeure conditionnelle et semble officieusement démentie, l'Unic (Union Nationale des Indépendants de la Conduite, branche « éducation routière » de la FNAA) considère que la simple évocation de cette possibilité est intolérable, voire irresponsable, sur la forme comme sur le fond.

- **Sur la forme, parce qu'une fois de plus, le gouvernement privilégie un effet d'annonce sans se préoccuper de l'impact que cette « proposition » peut avoir sur l'avenir de 13 000 auto-écoles.** Des auto-écoles déjà fortement fragilisées par la dérégulation générée unilatéralement par la loi Macron. Ces inquiétudes ont récemment été réaffirmées devant le Délégué Interministériel, Monsieur Emmanuel BARBE**.**
- **Sur le fond, parce que les écoles de conduite doivent déjà faire face aux investissements de supports pédagogiques (logiciels et DVD) rendus nécessaires par la refonte de la totalité de la banque de questions de l'examen théorique général.** Dans ce contexte, pourquoi investir si lourdement alors que l'enseignement du code pourrait devenir gratuit dans le cadre de l'éducation nationale ?

L'UNIC comprend la démarche du gouvernement visant à promouvoir l'apprentissage du code comme outil de sécurité routière. Il n'en demeure pas moins qu'en l'état, les conséquences économiques et sociales pour les 13 000 écoles de conduite réparties sur le territoire national seraient désastreuses.

Face à ces insupportables incertitudes et contradictions générées par les pouvoirs publics, la colère gronde dans l'ensemble de la profession. 13 000 entreprises de proximité se demandent combien d'entre elles devront fermer à court terme. **Elles sont prêtes à lancer un mouvement de grève pour se faire entendre, comme en témoignent les nombreux appels reçus par l'UNIC depuis ce jour.**

C'est pourquoi, au travers de cette lettre ouverte, l'UNIC sollicite dans l'urgence une audience auprès du Premier ministre Emmanuel Valls, afin d'être sûre d'être entendue et de pouvoir ainsi rassurer l'ensemble de la profession.

PJ : *Courrier envoyé le 6 avril à Monsieur Emmanuel Valls, Premier ministre*